

Mesdames et Messieurs en vos diverses qualités, Cher amis, permettez-moi de vous présenter tous mes vœux pour cette nouvelle année.....

En qualité de Vice-présidente en charge du CISPDR ou **CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SECURITE ET DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE ET DE LA RADICALISATION**, je voulais tout d'abord rappeler que le CISPDR se caractérise par la mise en place de différents programmes d'actions dans l'objectif :

- ↳ d'améliorer la prévention contre des violences faites aux femmes et des violences intrafamiliales,
- ↳ de prévenir la délinquance juvénile,
- ↳ de lutter contre la radicalisation,
- ↳ d'améliorer la tranquillité publique.

Ce dernier axe concerne notamment la vidéo protection dont le programme s'est terminé en 2024. Pour rappel :

- En réponse à un audit de sûreté réalisé en 2017 par la Gendarmerie Nationale, 17 communes ont décidé de mettre en œuvre un projet intercommunal de vidéoprotection pour renforcer la tranquillité publique et dissuader les incivilités. Après une étude de faisabilité en 2018, le déploiement de 116 caméras a été recommandé en 2019.
 - Les caméras, qui sécurisent notamment les abords des écoles, bâtiments publics et espaces publics, sont gérées par chaque commune. Le projet vise à contrer une délinquance locale et exogène (vols, trafics).
 - Ce projet, pionnier à l'époque, par son caractère intercommunal et en mutualisation avec les communes, a contribué à l'élaboration du schéma départemental de vidéoprotection en 2020. Finalisé en juillet 2024, il compte désormais 130 caméras réparties sur 18 communes, témoignant d'un effort conjoint pour renforcer la sécurité et répondre aux attentes de la population
-

En tant que Vice-présidente en charge des affaires sociales, je souhaitais revenir sur l'ensemble des services que notre collectivité propose aux habitants.

Le service social à destination des familles :

Dès le plus jeune âge et jusqu'à l'adolescence, les services proposés relèvent toute à la fois des modes de garde que de la proposition d'activités ou de séjours pendant les vacances scolaires.

L'existence des services et leur fonctionnement n'est possible aujourd'hui que grâce à un partenariat étroit avec la caisse d'allocations familiales de l'Aisne au travers de notre convention territoriale globale. C'est une démarche de construction de projet social sur le territoire. Les objectifs partagés étant d'aider les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale et de faciliter la relation parentale, favoriser le développement de l'enfant et soutenir les jeunes.

Cela se retrouve dans nos différents services :

LE RPE ou relais petite enfance

En 2024, Le Relais petite enfance RPE (ancien relais d'assistant maternel) a accompagné près de 200 familles dans la recherche d'un mode de garde et les a aidées dans le rôle de parents employeurs d'une assistante maternelle.

Le RPE accompagne également les 69 assistantes maternelles du territoire en activité en leur proposant une écoute, de l'aide dans leur rôle de salarié, des formations et des ateliers d'éveil.

Le RPE propose des ateliers d'éveil itinérants sur les communes de la C4 où sont accueillis les enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un parent ou de leur assistante maternelle.

Une fois par mois le RPE propose également un atelier bébés lecteurs en partenariat avec les bibliothèques du territoire ouvert aux enfants de moins de 3 accompagnés de leur(s) parent(s) ou de leur assistante maternelle.

Parallèlement, en 2024, le RPE a proposé aux bénévoles des bibliothèques et aux assistantes maternelles agréées de notre territoire 2 formations « tabliers à comptines » pour faire découvrir la lecture et vivre les comptines dans leurs lieux d'accueils respectifs.

Afin de pallier aux départs en retraite toujours plus nombreux et susciter de nouvelles vocations, le RPE travaille en partenariat avec le lycée Jean de La Fontaine, la PMI, France Travail et les autres RPE du Sud de l'Aisne pour mener des actions de valorisation du métier assistantes maternelles pour que nos familles trouvent toujours une solution de garde proche de leur domicile.

Les crèches ou multi-accueil :

2024 a été une année avec beaucoup de rebondissement pour le service multi accueil.

En effet, le bâtiment de la crèche des grands a fait peau neuve avec une nouvelle toiture et dans un second temps, les travaux de construction d'un espace multi-services ont été engagés sous la crèche.

Cela a demandé une réorganisation particulière tant pour le personnel que pour les familles et les enfants. Les enfants ont donc été accueillis temporairement au centre Fievet de Chézy sur Marne jusqu'en juillet 2024.

L'espace d'accueil étant disponible, nous en avons profité pour rénover l'ensemble de la crèche. La toiture dans un premier temps puis ensuite les plafonds, le sol et le système de chauffage.

Les travaux de rénovation étant terminés, le personnel et les enfants ont retrouvés une crèche toute neuve pour la rentrée de septembre 2024.

Le service Enfance : les accueils périscolaires et extrascolaires

Le service enfance en quelques chiffres :

Pendant les temps périscolaires et extrascolaires, ce sont près de 650 enfants accueillis en 2024 (soit 25 % des 3-12 ans) sur l'ensemble du territoire dont une moyenne de 200 enfants sur les temps du midi, ce qui représente 420 familles (17 % des familles du territoire).

Les équipes ont travaillé sur plusieurs thématiques en partenariat avec les associations locales comme l'entraide intergénérationnelle, le développement durable, l'acceptation de la différence, les droits de l'enfant et bien sûr les jeux olympiques !

Le service Jeunesse :

En 2024 le service jeunesse a mené ses actions d'animation auprès des jeunes de la communauté de communes telles que les ateliers du mercredi, ses interventions au collège (ateliers cartes, jeux de société et le PosiTeen'Vibes), ses activités et soirées à thème et sorties durant les vacances scolaires et ses séjours dans les Vosges au mois de juillet.

Présent au collège depuis de nombreuses années, le Service Jeunesse a également participé avec l'équipe pédagogique à l'organisation des différentes actions initiées au collège (le Cross, le Téléthon avec le flash mob).

Perspective 2025 :

Dans le cadre de la convention globale de territoire et du développement de nos services, nous envisageons de mettre en place un Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement à la parentalité (REAAP). Des rendez-vous sur le thème de l'alimentation seront proposés aux parents lors d'ateliers de partage de savoirs, ils seront adaptés tous les âges de la petite enfance à l'adolescence.

Les services à la personne :

C'est un éventail de services qui est proposé : maintien à domicile, soins infirmiers à domicile, aide ménager, portage de repas à domicile, téléassistance ou encore accompagnement aux déplacements.

C'est pour l'année 2024, 575 dossiers soit 20% des personnes de 65 ans et plus qui ont eu recours à nos services sur l'ensemble de notre territoire.

L'année 2025 s'ouvre une toute nouvelle perspective.

Partenaire depuis 2005 avec le conseil départemental, le service est dorénavant redevenu indépendant financièrement, l'évolution budgétaire du département qui tarifait notre service jusqu'en 2024 ne lui permettant plus d'assurer le financement des services à la personne à compter de 2025.

Le service de maintien à domicile a dû se réorganiser avec un budget particulièrement contraint et la collectivité doit procéder à des ajustements pour trouver le juste niveau d'équilibre financier des services, tout en continuant à apporter un service de qualité et soutenir les métiers des intervenants à domicile.

Cela se traduit par la mise en place d'une nouvelle tarification applicable dès le mois de janvier 2025 pour l'ensemble de nos services à la personne.

Pour conclure ce petit monologue, j'aimerais remercier tout le personnel des services du pôle social pour le travail accompli auprès de la population, des tous petits au plus âgés, car, pour les côtoyer, je peux vous affirmer qu'il faut parfois, beaucoup d'abnégation pour accomplir les tâches qui leur sont demandées.

Mais, pour que tous ces services fonctionnent, il faut un pilote et un co pilote dans l'avion....

Et Donc, de grands remerciements tout particuliers à Florence et Cécile pour leur excellent travail et bien évidemment à tout le personnel pour leur implication dans leur domaine respectif.

Bonne année à toutes et tous et surtout une bonne santé le bien le plus précieux.

Merci de votre attention.

